

Compte-rendu de l'Assemblée Générale (26 juin 2026) à EPERNON (28230)

Présents : Séverine BRUCHON – Chloé DAVID - Daniel DAVID (Président d'Honneur) – Loïc DE PARSCAU – David DUCHESNE - Michel FONFREIDE – Jean-Yves GALLARD (Président d'Honneur) - Michel GODARD (Vice-Président d'Honneur) – Julien LHERAULT – Stéphane OLLIVIER – Jean-Philippe PERCHERON – David RIBEIRO - Denis RIVOIRE

Hors Comité : Sébastien CENDRIER (Animateur Technique Départemental) – Nathalie CHAPLAIN (Secrétaire administrative) - Thierry COLLETTE (vérificateur aux comptes) – Loïc BOUR (Maire d'Epernon) – Ozan ERGIN (Adjoint aux Sports Mairie d'Epernon) - Dominique LEFEBURE (CDOS28) - Philippe LEBON (Ligue du Centre-Val de Loire de Tennis de Table)

Excusés ou absents : Julien BONVALET - Didier CHENEAU (Membre d'Honneur) – Johan DE BESSE – Monique JUSTE (Maison Sport Santé 28) - Ewa KOLECKI - Gérard MORICE – Florent ROBINET -

Présents face au public :

- M. Stéphane OLLIVIER	Président du CD28TT
- M. Thierry COLLETTE	Président de l'Amicale Epernon TT
- M. Loïc BOUR	Maire d'Epernon
- M. Ozan ERGIN	Adjoint aux Sports d'Epernon
- M. Dominique LEFEBURE	Trésorier du Comité départemental Olympique et Sportif d'Eure et Loir
- M. Philippe LEBON	Membre de la Ligue du Centre-Val de Loire TT

Le secrétariat de la séance est assuré par Nathalie CHAPLAIN.

Le pointage des clubs a lieu avant l'ouverture des travaux.

24 clubs sont présents sur 25, ce qui représente 89 voix sur 91. Le quorum est atteint.

Stéphane OLLIVIER, Président du comité, ouvre l'assemblée générale à 20 h 30. Une présentation des personnalités présentes à la table est faite.

La réunion se déroule conformément à l'ordre du jour communiqué par mail (cf la convocation) et mis en ligne sur le site du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table (www.comite28tt.fr).

20 h 30 - Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Stéphane OLLIVIER remercie le club de l'Amicale Epernon TT pour la mise à disposition de la salle et l'accueil de notre Assemblée générale.

Les rapports de chaque commission, sous la forme d'une plaquette, ont été envoyés par mail aux clubs et mis en ligne sur le site du comité pour une complète information en amont de l'AG, mais aussi afin d'éviter l'impression des dossiers papiers (économie sur le plan financier et préservation de l'environnement). Seuls les points forts ou marquants de la saison seront repris par les responsables des commissions, ainsi que les éventuelles questions ou remarques de l'assistance et les allocutions des personnalités.

A été projetée, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Assemblée Générale, la plaquette de l'AG : rapports des commissions, graphiques, photos dont chaque membre fera référence, qui font l'objet d'une annexe à ce procès-verbal.

COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

La parole est donnée avant le début des travaux à Mr Loïc BOUR, Maire d'Epernon, et Mr Ozan ERGIN, Adjoint aux Sports de la Ville d'Epernon, étant appelés à d'autres représentations tout au long de la soirée.

Mr le Maire est heureux d'accueillir l'Assemblée générale du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table. Sur la commune d'Epernon chaque sport représenté à son importance et il est heureux de pouvoir accueillir l'AG du Comité.

Mr l'Adjoint aux Sports, Mr Ozan ERGIN, indique que les résultats des clubs de la commune d'Epernon sont excellents et ce, dans tous les sports. Il précise que la ville dispose de très bonnes infrastructures. Il remercie les bénévoles et les entraîneurs des clubs.

Stéphane OLLIVIER tient à préciser que le Handisport et le Sport adapté sont très bien représentés sur la commune d'Epernon, il y a un bel engagement.

Il évoque la bonne santé du sport et plus particulièrement du Tennis de Table à Epernon.

Mrs BOUR et ERGIN quittent ensuite l'Assemblée.

Stéphane OLLIVIER lit son rapport moral.

L'ordre du jour est ensuite repris.

1 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2025 à Nogent-le-Rotrou (PV qui est consultable sur le site du comité).

Vote à mains levées :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 89 voix

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

2 – Point qui a été avancé avant le point 1. Allocution du Président et rapport moral

3 – Synthèse des commissions départementales

Les responsables des commissions reprennent le bilan de la saison ; ils se présentent suivant l'ordre du jour.

- David RIBEIRO pour la Commission départementale des Arbitres - cf Plaquette de l'AG – Reprise des points forts de la saison.

→ Appel aux clubs pour la formation JA2-JA3 – besoin important de compléter les effectifs. Dans le département, il n'y a que 4 JA2-JA3, sachant que sur chaque compétition il doit y avoir 2 JA2-JA3.

→ Remerciements à la Ligue pour sa souplesse concernant la désignation des JA1 sur la R3

→ Félicitations à David DOUMAYROU (Champhol ASTT) et Loïc DE PARSCAU (Francourville LD) pour leur réussite à la formation JA2-JA3

- Stéphane OLLIVIER pour la Commission Formation et la Commission Sportive départementale - cf Plaquette de l'AG - Lecture et reprise des points forts de la saison par tous les responsables des commissions présents à l'AG.

- Loïc DE PARSCAU pour le Critérium fédéral – Remerciements aux clubs qui mettent à disposition du Comité leur salle/gymnase pour chaque tour du CF

- Sébastien CENDRIER, animateur Technique Départemental (ATD), prend la parole pour la Commission Départementale Jeunes et Technique (CDJT) – Reprise de ses rapports sur certains points forts de la saison.

- David DUCHESNE, responsable de la commission finances du comité, prend la parole et lit le rapport financier de la saison 2025-2026 qui a été envoyé aux clubs.

- Mr Thierry COLLETTE, vérificateur aux comptes, a procédé à la vérification le 24 juin 2026.
Il lit le rapport du vérificateur aux comptes.

Il est procédé aux différents votes relatifs aux finances, ceux-ci sont adoptés **à mains levées** :

- Approbation du bilan financier 2025-2026, du compte de résultats et du report du déficit : **0 contre, 0 abstention soit 89 voix pour.**
Pas de question.

Stéphane OLLIVIER présente le budget prévisionnel 2026-2027 et explique certains postes.

Question de Mr Thierry COLLETTE de l'Amicale Epernon TT – il demande si la ligne CAP'ASSO est une juste prévision pour le prochain exercice. Pour le cas où la demande d'aide est rejetée, comment le Comité envisage la suite par rapport à l'emploi du nouveau salarié.

Stéphane OLLIVIER explique la démarche de la demande d'aide qui a été faite et précise que le Comité reste optimiste.

On procède ensuite au vote :

- Vote du budget prévisionnel 2026-2027 : **0 contre, 0 abstention soit 89 voix pour.**

Pour suivre, il est expliqué quelques points sur les tarifs 2026-2027 et des précisions sont données sur les augmentations.

Remarque de Mr Bruno FRAPPIN du Gué de Longroi TT – le coût d'une demande d'intervention d'un entraîneur du comité est en grande augmentation.

Réponse de Stéphane OLLIVIER – Effectivement, il y a une augmentation. Le Président s'engage à revoir certains tarifs si la situation financière du comité s'améliore au cours de la saison 2026-2027.

Une question est posée sur les tarifs de la FFTT et de la Ligue du Centre-Val de Loire : y-a-t-il des augmentations pour la prochaine saison sur les licences.

Réponse – aucun augmentation.

Il est procédé au vote :

- Vote des tarifs 2026-2027 : **0 contre, 0 abstention soit 89 voix pour.**

4 – Réélection du vérificateur aux comptes et élection d'un 2^{ème} vérificateur aux comptes

Vote à mains levées.

Thierry COLLETTE est réélu pour la saison 2026-2027 à l'unanimité avec 89 voix pour. Aucun autre candidat ne se propose.

5 - Election aux postes vacants du Conseil d'Administration

Vote à mains levées.

Aucune candidature n'a été adressée au Président du Comité.

6 - Vœux : Aucun vœu n'a été adressé au comité par courrier.

7- Questions diverses

Stéphane OLLIVIER précise que l'Assemblée générale de la Ligue du Centre-Val de Loire est le Samedi 26 septembre 2026 à Châteaudun.

8 - Parole aux Personnalités

→ **Dominique LEFEBURE** – Trésorier du Comité départemental Olympique et Sportif d'Eure et Loir (CDOS28)

Remercie le Comité pour son invitation

Explique les différentes missions du CDOS28, comme :

- aider les clubs et les comités dans leur demande de subvention, comme l'ANS, le CAP'ASSO, etc.

Alerte sur les baisses des aides de l'Etat

- la formation pour les clubs
- les animations

Revient sur la violence dans le Sport. Le Préfet d'Eure et Loir demande à ce que les dirigeants des clubs soient sensibilisés sur ce grave sujet. Toutes les violences doivent être signalées par les Présidents de clubs. Le Code du Sport est un support à consulter et respecter.

→ **Philippe LEBON** – en charge de la Commission Organisation, Classement des Salles, élu à la Ligue du Centre-Val de Loire de Tennis de Table

Son intervention sera déclinée en 3 points :

1 - l'Arbitrage – Il insiste sur le fait qu'un arbitre régional (AR) est un arbitre de la Ligue du Centre-Val de Loire, et pas un arbitre pour son comité, ni pour son club

Mr LEBON insiste sur les difficultés pour la Ligue d'avoir suffisamment d'arbitre sur les compétitions importantes

La formation des JA2-JA3 sera possible dès la saison 2026-2027 en visio et il y en aura aussi une en présentiel.

Egalement, nouveauté 2026-2027 : même s'il n'y a qu'un seul candidat sur une session proposée, la formation sera maintenue.

2 – la Détection – il lui semble primordial que tous les clubs doivent être partie prenante à la formation des jeunes et participer à la détection

3 – les Entraîneurs – le rôle des entraîneurs doit être valorisé et chaque club devrait pouvoir faire intervenir un entraîneur pour que le niveau des jeunes augmente.

9 - Remise des Récompenses

Sébastien CENDRIER anime la remise des récompenses.

→ **Commission départementale Jeunes et Technique (CDJT)**

Les joueurs et joueuses qui se sont illustrés tout au long de la saison 2025-2026 sont récompensés par un bon d'achat

→ **Commission départementale de l'Arbitrage**

Nathaël DERAS (Champhol ASTT) se voit récompenser pour son investissement et son envie d'apprendre dans le domaine de l'Arbitrage.

→ **Concours « Ping et Numérique »**

Récompense remise à Philipp CLARYSSE (ASJ Nogent le Rotrou) pour sa vidéo dans la catégorie « The Artist ».

Vidéo qui est projetée au cours de l'Assemblée générale.

→ **Challenge Arbitrage, Féminines et Clubs**

Tous les résultats figurent dans la Plaquette de l'AG jointe en annexe du procès-verbal. Les récompenses sont remises.

→ **Mérite départemental** : Remise aux récipiendaires

- Bastien THIBOUST – AS Thymerais-Châteauneuf TT - Mérite d'Argent
- Thibaut RAOUL-JOURDE – Amicale Epernon TT – Mérite de Bronze
- Pauline BEAUMERT (absente) – Amicale Epernon TT – Mérite de Bronze

Stéphane OLLIVIER reprend la parole pour remercier toute l'assistance de leur attention et clôt l'Assemblée générale à 00h45.

Stéphane OLLIVIER
Président du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table

